



ASSEMBLEE COMMUNALE

Madame, Monsieur,

Le Conseil communal de Marsens a le plaisir de vous convoquer à l'Assemblée communale qui aura lieu le

**Lundi 27 mai 2024, à 19h45
à la Maison de Ville à Vuippens**

Tractanda :

1. Procès-verbal

Assemblée communale du 11 décembre 2023 à Vuippens

Ce procès-verbal ne sera pas lu; il est à disposition des citoyens-nes au secrétariat communal, ainsi que sur le site Internet de la commune.

2. Comptes 2023

2.1 Compte de résultats

- Présentation – rapport de la commission financière – approbation

2.2 Compte des investissements

- Présentation – rapport de la commission financière – approbation

3. Budget d'investissements - Etude protection contre les crues secteurs centre village, Fuitemin et Roseires – présentation – rapport de la commission financière – approbation

4. Déchets ménagers - projet de taxe au poids (compacteurs) - information

5. Informations

Traversée de Vuippens

6. Divers

Les documents relatifs aux points soumis à l'Assemblée communale peuvent être consultés auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'Assemblée communale.

Marsens, le 6 mai 2024

Le Conseil communal